



Expédié le: 29-30.04.2021	
Pré	X Députés (100)
Corrés.	X Bureau
Secrétaire	X Chefs de groupe
Commission:	Amenagement
Objet:	
Copie à:	

C3986

Secrétariat général du Grand Conseil
Case Postale 3970
1211 Genève 3

Genève, le 30 mars 2021

A l'attention des député.e.s du Grand Conseil de la République et canton de Genève

Concerne : Déménagement de l'Académie du Servette FC aux Evaux (copie aux autorités cantonales)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député.e.s,

Dans le cadre du déménagement « temporaire » de l'Académie du SFC les élu.e.s municipales et municipaux vert.e.s des communes d'Onex, Ville de Genève, Lancy, Bernex et Confignon mettent en avant l'absence de mesures d'accompagnement amenées par le Conseil d'Etat. En effet, avec quelque 370 joueurs sur 11 catégories différentes, la venue du club engendrerait des conséquences sur la fréquentation du lieu (par les joueurs, les collaboratrices et collaborateurs de l'Académie, les parents et la venue de spectateur.trice.s) et sur l'accessibilité de celui-ci, une problématique déjà bien connue des utilisatrices et utilisateurs du parc. Les élu.e.s s'inquiètent du manque de garanties et de moyens mis à disposition pour assurer qu'un tel déménagement ne péjorerait ni les communes concernées, ni la qualité d'accueil de l'Académie. Des questions de gouvernance, de finances, de mobilité, de compensations, de biodiversité et de plans à l'horizon 2031 restent en suspens.

Alors que les Conseils municipaux d'Onex et Confignon ont traité le sujet lié au déménagement en début mars 2021, l'Etat tarde toujours à communiquer les réponses aux revendications légitimes des communes directement concernées. En outre, les termes de la Convention entre la Fondation des Evaux, l'Etat de Genève et le Servette FC, qui doit normalement être signée le 19 avril, restent complètement inconnus des Conseils municipaux de la Ville de Genève, d'Onex, de Lancy, de Confignon et de Bernex, ce manque d'information ne leur permet pas de s'assurer de la prise en compte de leurs préoccupations et les empêche de pouvoir se positionner à temps dans ce débat.

En reprenant l'ensemble des textes municipaux sur le sujet, de nombreuses questions subsistent et doivent être réglées avant la signature de ladite convention :

- À Onex par exemple, une résolution acceptée à l'unanimité du CM réclame à juste titre que l'on réponde aux demandes de pétitionnaires concernant les mesures d'accompagnement de ce déménagement. La résolution s'oppose à ce déménagement argumentant qu'un manque de transparence flagrant existe sur l'engagement de la Fondation et l'Etat à propos de « mesures claires pour protéger le site, garantir sa qualité et un accès à celui-ci de qualité, respectueux de l'environnement en tout temps et quelles que soient les installations prévues. ».
- Des motions vertes actuellement en traitement à Onex et Bernex étayaient ces mesures :
 - o « La préservation de la mission multi usage du Parc des Evaux en s'assurant qu'un espace suffisamment grand continue d'exister pour les personnes qui souhaitent profiter d'un grand parc pour diverses activités en semaine ou les week-ends »,
 - o « Des terrains de football sans grillages les plus respectueux de l'environnement du parc et en limitant les dommages sur la nature environnante et en préservant la végétation arborée et les racines en sous-sol »,

- Le maintien de l'entretien bio des terrains avec le bannissement de l'usage de pesticides et de produits phytosanitaires, la limitation des dimensions du pavillon, etc.
- La délocalisation des matchs du weekend de l'ensemble ou partie des équipes recevant un important public en dehors des terrains des Evaux en raison de l'augmentation sensible des déplacements de ce dernier,
- La mise en place d'une information annuelle aux communes à propos de l'avancée des recherches d'un nouveau site pour loger l'académie (puisque les Evaux accueilleront de façon provisoire le club),
- Une proposition de la part de l'Etat de compensation des surfaces utilisées (loisir et nature) qui seront mises sous pression pendant les weekends,
- Des mesures cantonales, soutenues par les communes, par l'Académie de football et par des privés soient prises pour garantir un accès au lieu grâce à des modes de transports en commun limitant les émissions de CO2,
- L'utilisation de transports doux ou les transports en commun quand les joueurs et familles se rendent sur le site,
- Un système de navettes électriques (ou sans émissions de CO2) pérenne, la semaine et les week-ends concerté avec les communes impactées (par la route de Loëx) et la création d'un nouvel arrêt TPG à la route de Loëx,
- La présentation du projet d'installation de l'académie du Servette FC aux Evaux, le contenu de la Convention, ainsi que l'image directrice des Evaux avec notamment son concept de mobilité,
- Des mesures de lutte contre le parking sauvage et le trafic induit soient mises en place, y compris dans le quartier de Cressy,
- Un calendrier clair doit être présenté pour connaître les échéances des différents aménagements prévus pour l'accueil de l'académie (mobilité, installations des bâtiments provisoire, aménagement des terrains, etc.)
- Le chiffrage des moyens et de l'investissement qui sera entrepris par l'Etat pour la mise en œuvre de ce déménagement provisoire ainsi que sa relocation d'ici à 10 ans,
- Cela peut par exemple prendre la forme d'une remise à l'état initial (herbe) de l'un des futurs terrains synthétiques.

La situation de Cressy et du chemin François-Chavaz entre les communes d'Onex, Bernex et Confignon, où « aucun emplacement pour les cars des équipes invitées n'est accessibles dans le périmètre immédiat », illustre le besoin urgent d'obtenir des réponses sur ces préoccupations exprimées et sur l'absence actuelle de dialogue entre l'Etat, le Grand Conseil, les communes et leurs élu.e.s.

Nous demandons donc à ce que les Conseils administratifs de nos communes respectives repoussent la signature de ladite Convention afin de garantir l'inclusion des requêtes précitées, notamment en termes de mobilité et de compensation, ainsi qu'une communication claire et transparente sur le contenu de la convention avec les élu.e.s municipales et municipaux. Nous portons également à l'attention des député.e.s au Grand Conseil et du Conseil d'Etat l'urgence de la situation et le besoin d'une médiation afin que ce déménagement et la collaboration Etat-communes se passent sous de meilleurs auspices au vu des enjeux pour les juniors de l'Académie dont nous reconnaissons la renommée nationale et la portée pour le football genevois.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député.e.s, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Omar **AZZABI**, Conseiller municipal et *Co-Président Les Vert.e.s Ville de Genève*,

Eliane **DEMIERRE**, Conseillère municipale à Bernex, *Les Vert.e.s Bernex-Confignon-Champagne*,

Quentin **KNIGHT**, Conseiller municipal à Confignon, *Les Vert.e.s Bernex-Confignon-Champagne*,

Christian **STARKENMANN**, Conseiller municipal et *Président Les Vert.e.s Onex*,

Anne **BONVIN**, Conseillère municipale et Cheffe de groupe, *Les Vert.e.s Lancy*,